



L'envie d'entreprendre reste forte malgré les incertitudes

La barre du million d'entreprises créées a été franchie en France, mais nombre de jeunes entreprises peinent à développer leur chiffre d'affaires, qui reste trop faible.

Corinne Caillaud

La France peut aussi faire figure de championne de l'entrepreneuriat avec plus de 1 million d'activités nouvelles en 2023 : 384 000 sociétés et entreprises individuelles et 667 000 autoentrepreneurs. Elle devance nombre de ses voisins. En 2021, année la plus récente dans les statistiques de l'Union européenne, l'Hexagone totalisait 354 400 créations d'entreprises, derrière l'Italie (360 246) mais devant l'Espagne (314 033) et l'Allemagne (245 746). Depuis la pandémie, notre pays oscille autour du seuil des 400 000 nouvelles sociétés et entreprises individuelles chaque année. Est-ce le signe qu'il a trouvé son rythme de croisière ? « Nous avons atteint un plafond de verre d'entreprises classiques, mais pas d'entrepreneurs, considère Alain Bosetti, président du Salon SME des dirigeants et créateurs de petites entreprises. *La mode est à l'entrepreneuriat en solo, sans grande prise de risque, avec des commerces sans magasins, des free-lances qui ne font pas ou peu d'investissements ou des indépendants qui veulent travailler en réseaux sans recruter.* »

Sophie Jalabert, déléguée générale du réseau d'aide à la création d'entreprise BGE, formule le même constat. « L'envie d'indépendance est très forte en France, et cette tendance ne faiblit pas, assure-t-elle. Mais, être indépendant, c'est un projet de vie, pas un projet entrepreneurial. » Ce rejet du salariat, s'il n'est pas nouveau, semble bien ancré. « S'installer, ajoute-t-elle, parce qu'on en a assez d'être salarié est très différent du cas d'une personne qui se lance parce qu'elle a envie de résoudre un problème, de générer une activité et de créer de l'emploi. »

Guillaume Pepy, président d'Initiative France, premier réseau associatif de

financement et d'accompagnement, estime que « la France en a encore sous le pied, et dispose d'un potentiel entrepreneurial fort qui reste à mobiliser ».

Trous d'air

En ligne de mire de l'ex-président de la SNCF, les viviers des quartiers prioritaires de la ville. Il compte tout particulièrement sur le déploiement, à partir de cette année, du programme Entrepreneurat Quartiers 2030. Il a

été impulsé à l'automne 2023 par Élisabeth Borne, alors première ministre, après les émeutes de l'été, et élaboré entre l'État, Bpifrance et la Banque des territoires. Doté de 456 millions d'euros sur quatre ans, il ambitionne d'accompagner 100 000 porteurs de projets.

Ces derniers mois, la difficulté d'accès aux financements auprès des banques, ainsi que la hausse des taux d'in-

térêt ont pu dissuader des aspirants entrepreneurs de se lancer. En revanche, les attermolements politiques pourraient avoir un moindre impact. « La stabilité, pronostique Alain Bosetti, nous devrions l'avoir puisqu'il ne devrait rien se passer dans les prochains mois. Cet immobilisme ne devrait pas nuire à la création d'entreprise. De plus, je vois mal l'environnement économique être fondamentalement modi-

fié pour les petites entreprises. » Il rappelle que, malgré les trous d'air provoqués par la crise financière de 2008 et la pandémie en 2020, les créations ont ensuite bien rebondi. « On constate que, chaque fois que des barrières à la création d'entreprise ont été abaissées, un plus grand nombre de personnes ont sauté le pas, souligne Alain Bosetti. Ce fut le cas en 2003 avec la loi Dutreil et la SARL à 1 euro ; en 2009, avec le statut de l'autoentrepreneur, et en 2018, avec la simplification découlant de la loi Pacte. »

Pour Guillaume Pepy, c'est dans la réorientation de l'économie que se situent les opportunités de créer de nouvelles entreprises, avec tout particulièrement des projets orientés sur la transition écologique ou numérique. En revanche, alerte-t-il, « ce qui pourrait jouer négativement, ce sont de nouvelles règles de l'assurance-chômage qui empêcheraient les futurs entrepreneurs de capitaliser sur leurs indemnités pour se lancer ». Sur ce point l'incertitude reste entière, puisque la réforme durcissant l'actuel système a été suspendue début juillet par le premier ministre démissionnaire, Gabriel Attal.

« Il faut environ deux ans pour stabiliser le modèle économique d'une entreprise, rappelle Sophie Jalabert. En ce sens, la durée d'indemnisation d'un demandeur d'emploi, qui était précédemment de 24 mois, était facilitatrice. Ce délai a

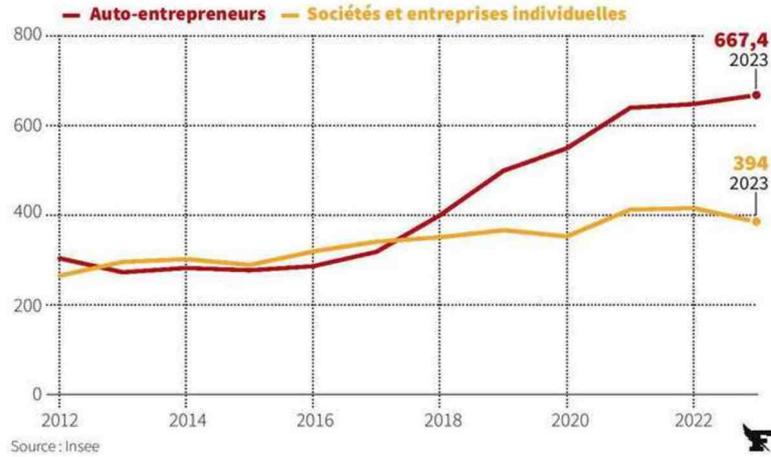
déjà été abaissé à 18 mois, le ramener à 15 mois pour les chômeurs de moins de 57 ans entraînerait une diminution des passages à l'acte. Mais la forte envie d'entreprendre en France n'est pas corrélée à la possibilité de bénéficier d'une aide. S'il est valorisant de devenir entrepreneur, il y a trop d'entreprises dans le pays dont le chiffre d'affaires est bas, ce qui les fragilise. » Selon l'observatoire GSC-Altare, près de 30 000 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi au premier semestre 2024, soit une hausse de 18,4 % comparée à la même période de 2023.

« Le dynamisme entrepreneurial est exceptionnel depuis vingt ans », pointe Thierry Millon, directeur des études Altare. Et de rappeler aussi une donnée stable ces dernières années : environ quatre entreprises sur dix ne soufflent pas leur cinquième bougie. ■



Les créations d'entreprises...

Nombre de créations d'entreprises par an, en milliers



... et les défaillances

Nombre de défaillances d'entreprises par an

